

devenu un simple valet, ne possédant aucune souveraineté sur l'émission de la monnaie et du crédit.

Quels que soient les gouvernements au pouvoir, le Canada sera toujours à la merci d'une finance atroce, et cela existera tant et aussi longtemps que le gouvernement n'aura pas repris le contrôle de l'argent et du crédit pour le développement des ressources naturelles, de même que pour financer les développements publics qui exigeraient du crédit nouveau fondé sur les mêmes valeurs, sauf qu'il n'y aurait pas d'intérêt à payer sur le remboursement. Ceci se ferait au coût de la dépréciation, c'est-à-dire, au taux de 5 p. 100 par année et, dans 20 ans, toutes dettes devraient être amorties.

Ceux qui tolèrent le fonctionnement du système financier actuel sont complices du désordre économique que nous connaissons. Ils auront, un jour, d'odieus comptes à rendre au peuple.

Au fur et à mesure que les Canadiens développent le pays, les grands maîtres de la finance s'en emparent, au moyen du monnayage. Les grands prêtres sont responsables de tenir ainsi le peuple dans l'ignorance; c'est la société juste pour les grands manitous de la finance et leurs amis.

L'insécurité, les malaises et la perte de confiance que nous connaissons sont causés par ce contrôle absolu sur nos vies et sur nos institutions.

Le joug d'une finance sans-cœur, monsieur le président, nous tient et nous plonge de plus en plus dans le marasme. Nous avons beau essayer, par toutes sortes de moyens, à en sortir, à trouver des solutions, des moyens nouveaux, qui soient conformes au progrès, à la science et à la technique, tout tourne toujours à rien, parce que la finance nous exploite et nous enlève notre argent au fur et à mesure que nous le gagnons.

Les sommes à l'actif des Canadiens, au fur et à mesure que nous contractons des prêts, sont transférées à l'actif des maisons financières par un simple procédé d'écriture, et ce sont les grands financiers qui deviennent les propriétaires de tout ce que nous faisons, de tout ce que nous construisons. Ils sont maîtres de toute notre économie.

On paie des taxes pour rembourser ces mêmes institutions et on leur versera au-delà de deux milliards en intérêt cette année. On leur paiera plus d'intérêt l'an prochain, et il en sera ainsi d'année en année, car les taxes et les impôts seront de nouveau augmentés.

Nous pourrions, monsieur le président, consentir des escomptes sur les prix, ce qui diminuerait le coût de la vie. On réglerait le problème ou, si l'on veut, on comblerait la différence au moyen d'un dividende. De cette façon, 22 millions de Canadiens auraient 22 millions de fois plus de pouvoir d'achat.

Nous manquons de pouvoir d'achat parce qu'il n'y a pas assez d'argent en circulation et que l'argent ne circule pas assez longtemps, car il en est retiré beaucoup trop tôt par le système de finance. De plus, le remboursement de l'argent et de l'intérêt rend l'économie chancelante. Il devient donc presque impossible de développer l'économie et de créer aucune stabilité économique qui rendrait service à la population. Ce système diabolique déséquilibre l'économie au fur et à mesure qu'on essaie de trouver des solutions.

Monsieur le président, ce qu'il faut pour régler le problème, c'est le revenu garanti payable à même les excédents de 1971.

Au cours de l'année 1971, notre production s'est élevée à 90 milliards de dollars; la consommation a atteint 54 milliards de dollars et la capitalisation, 50 milliards. Du montant capitalisé, 30 milliards l'ont été par les grandes corporations, au regard de 6 milliards seulement par les particuliers.

Voilà un des seuls moyens de rétablir l'équilibre économique et de distribuer la richesse aux Canadiens, à peu près sans factures de taxes et d'impôt, puisqu'il n'y aurait plus de dettes. Les taxes seraient prélevées simplement pour payer l'administration des gouvernements, ce qui ne dépasserait probablement pas 1 p. 100.

Monsieur le président, tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas pris les moyens nécessaires pour rétablir l'équilibre de l'économie, au moyen d'un système financier plus sain, plus adéquat et plus conforme à la réalité, nous serons en butte à des difficultés. Les économistes continueront à faire des enquêtes de toutes sortes, essaieront de trouver toutes sortes de moyens, présenteront toutes sortes de programmes, et l'on créera toutes sortes de nouveaux ministères, en vue de rendre service à la population et d'équilibrer notre économie. Mais plus nous jouerons ce jeu, plus notre économie sera «déséquilibrée». Plus le temps avance, plus nous «calons», plus l'économie est en mauvaise posture et moins la population a de services et de satisfaction.

• (11.20 a.m.)

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, le budget de cette année est l'aboutissement d'une longue période de délibérations intenses au sujet du régime fiscal du Canada. Bien entendu, elle a été marquée par l'annonce de changements fiscaux immédiats et de changements futurs, échelonnés sur un certain nombre d'années. En procédant à ces changements, il a été possible d'examiner la façon dont le fardeau fiscal actuel portait sur les différents secteurs de la collectivité et de songer aux éléments qui pourraient compter comme revenu aux fins de l'impôt, de déterminer qui devrait payer et combien.

L'addition la plus significative, du côté fiscal, est celle d'impôts qui n'étaient pas perçus jusqu'ici, c'est-à-dire l'instauration de l'impôt sur les gains de capital, qui s'appliquera au Canada pour la première fois. Par cette innovation, nous rejoignons simplement bien d'autres régions du monde où cette forme d'amélioration de la situation financière était assujettie à l'impôt depuis des années. L'inclusion des gains de capital dans le revenu et l'imposition sur la moitié de la plus-value de fait devraient doter le Trésor d'une somme très considérable. La proportion de la moitié se justifie du fait que le gain apparent peut en partie, question non négligeable, n'être en réalité qu'un ajustement de la valeur du dollar touché lors de la vente d'un produit. Par conséquent, ne tenir compte que de la moitié permet de se défendre en partie contre l'inflation qui fait monter la valeur des marchandises, alors qu'il serait injuste de taxer le montant au complet. La création de nouvelles sources de revenu, de cette façon et d'autres, dans l'organisation du budget, signifiait qu'il était possible de prélever les sommes requises tout en réduisant l'impôt dans des domaines très importants.